

Le développement durable

I. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET APPROCHES GÉOGRAPHIQUES

1. Le développement durable comme nouveau paradigme

« *Sustainable development* ¹ » : l'expression est apparue à la fin des années 1980, popularisée par le rapport de la commission mondiale pour l'environnement et le développement, en 1987 : « *Le développement durable doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs et correspond aux devoirs des générations actuelles de transmettre un monde vivable, viable et reproductible* » ². Communément admise depuis lors, cette formule définit le développement durable comme une tentative pour concilier l'efficacité économique, la qualité de l'environnement et le développement humain et social, qui en constituent les trois piliers ou sphères. Avec le troisième pilier, le développement durable intègre également la dimension culturelle et les questions de gouvernance. Il aborde différentes temporalités, avec la prise en compte des besoins des générations présentes et futures.

A Rio de Janeiro, en 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement a défini les grands principes du développement durable et a tenté de fixer des normes : **la Déclaration de Rio et ses principes**³, **le plan d'actions pour le XXIème siècle – l'Agenda 21** – large catalogue de mesures en faveur du développement durable, déclinables à toutes les échelles de territoires. L'Agenda 21 a ainsi permis l'appropriation du développement durable par des acteurs nationaux et locaux. La Conférence de Rio a été suivie de nombreux sommets ou forums mondiaux dont certains ont débouché sur de nouveaux protocoles, tel Kyoto en 1997 par exemple sur les changements climatiques, tandis que d'autres ont été davantage marqués, comme à Johannesburg en 2002, par l'affirmation des ONG et des revendications des pays du Sud.

A la fois issu des inquiétudes « pour la planète » et des questions sur le développement, le développement durable est porté par une **multitude d'acteurs publics et privés** (collectivités territoriales, États ou organisations régionales, ONG, ONU, entreprises) agissant à tous les niveaux d'échelles spatiales. Même si son succès médiatique a reposé en premier lieu sur la surreprésentation du pilier environnemental (à travers les questions environnementales évoquées à Rio et surtout avec le changement climatique) le développement durable marque une rupture par rapport aux discours des écologistes. Ainsi la préoccupation pour l'environnement ne saurait occulter les deux autres piliers. Marqué par l'intérêt envers les écosystèmes et les ressources, mais tout autant étendu aux questions sociales et d'équité spatiale, assorti d'une dimension éthique, le développement durable doit être compris comme un cadre pour le débat politique posant pour aujourd'hui et pour demain les conditions du développement de l'humanité.

¹ L'expression a d'abord été traduite en français par développement soutenable avant d'opter dans les années 1990 pour la traduction « développement durable ».

² « *Notre avenir à tous* » Rapport présidé par G. H. Brundtland en 1987, ministre norvégienne en charge de préparer le sommet de Rio ou « sommet de la Terre » en 1992.

³ Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement : Principe 1. « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. »

2. Quatre spécificités de l'approche géographique pour le développement durable

Centrée sur les sociétés, la géographie aborde les trois piliers du développement durable dans le cadre d'une démarche systémique. Les problématiques du géographe se fondent sur la mise en relation des aspects naturalistes, sociétaux, culturels et économiques, et les relient aux modes de gouvernance.

Les thématiques et les objets d'étude du géographe sont inscrits dans les différents champs du développement durable, avec notamment le développement et les ressources. Les géographes abordent ainsi la question des ressources sous l'angle de leur utilisation par les sociétés, de leur répartition et de leur partage. L'émergence du développement durable a également contribué au renouvellement d'objets d'étude : le tourisme ou l'agriculture durables par exemple, les mobilités et les transports, la ville, les littoraux et les montagnes.

La dimension spatiale de la géographie. Comment comprendre les effets d'une action locale à un niveau régional, voire planétaire ? Comment comprendre les implications d'une décision ou d'un phénomène planétaire sur les échelons inférieurs ? Dans ce double mouvement qui lie le local, c'est-à-dire l'espace le plus familier, au planétaire, l'apport de la géographie, fondée sur le raisonnement multiscalaire, est essentiel à la compréhension du développement durable.

La géographie est une force de proposition dans l'aménagement et le développement des territoires ; elle comporte à cet égard une dimension prospective. L'approche géographique aborde les conflits d'usage entre les acteurs et les arbitrages entre le développement économique, l'emploi, la préservation de l'environnement. Dès lors, la démarche géographique forme au raisonnement, à la compréhension des territoires et prépare de futurs citoyens aux choix et à l'action.

Par son ancrage dans les sociétés et les territoires, la géographie montre qu'il n'existe pas de modèle unique au développement durable qui, à l'image d'un « Meccano » planétaire, agencerait tous les échelons, du planétaire au local. Ainsi, un grand nombre de géographes considèrent aujourd'hui que *« les réponses au développement durable doivent être adaptées à chaque situation, insistant sur des développements durables et non sur le développement durable comme réponse unique aux questions que pose l'avenir des humains sur la planète »*⁴.

3. Une ouverture vers les autres disciplines

Pour être complète, la réflexion sur le développement durable requiert une ouverture vers des champs multiples, humaniste, civique et scientifique ; elle doit reposer sur des croisements ou des complémentarités disciplinaires prévus par les programmes. Ces croisements sont aisés à mettre en œuvre avec l'histoire qui permet d'inscrire les sociétés et leurs actions dans le temps long et l'éducation civique qui forme à la citoyenneté et aux modes de décisions. Au-delà, des croisements peuvent donner lieu à des approches fécondes avec les sciences ou avec la technologie sur les volets de l'environnement, des énergies, de l'habitat par exemple, dans le cadre des thèmes de convergence au collège.

II. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE PRIORITÉ DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

1. Une place majeure dans les programmes d'histoire-géographie et d'éducation civique des quatre années du collège

À l'école primaire, les élèves ont été sensibilisés à la question du développement durable à travers des projets et des actions concrètes. Cette éducation se poursuit au cours des quatre années du collège.

En 6ème, le développement durable est abordé à travers la notion d'habiter dans le cadre d'études à grande échelle des territoires. Le territoire de proximité de l'établissement se prête particulièrement

⁴ Y. Veyret, P. Arnould (dir), Atlas des développements durables. Autrement 2008.

bien à la rencontre avec les acteurs locaux ; les différentes études de cas confrontent l'élève à la diversité des sociétés.

En 5ème, le développement durable est situé au cœur du programme de géographie. A travers les grandes questions : la croissance démographique, l'inégal développement des sociétés et l'inégal accès aux ressources, ce sont les grandes problématiques du développement durable qui sont progressivement explorées.

Les thématiques de la mondialisation sont questionnées, voire débattues en 4e. C'est l'occasion d'une approche renouvelée des champs habituels de la géographie ; ainsi les grands flux à l'échelle planétaire (mobilités, migrations, tourisme), les grandes métropoles ou encore les effets de la mondialisation sur les territoires peuvent être abordés sous l'angle du développement durable.

Avec la France et l'Europe en classe de 3ème, c'est la question du développement durable des territoires (aménagement, développement, gestion de l'environnement, risques) qui est proposée dans une dynamique multiscalair : le local, l'échelon régional, les niveaux national et européen. La réflexion porte sur les modes et les choix politiques du développement territorial, souligne le rôle central des acteurs et met l'accent sur les interactions entre les différents échelons territoriaux.

2. La généralisation de l'Éducation au développement durable (EDD) : tous les élèves, tous les enseignements, tous les niveaux

La dimension du développement durable dans les nouveaux programmes pour le collège est pleinement intégrée dans la politique de généralisation de l'Éducation au Développement Durable du ministère de l'éducation nationale, de l'école primaire au lycée, qui constitue pour le professeur une référence permanente dans laquelle inscrire son action d'enseignement et d'éducation.

Le développement durable a été introduit dans l'enseignement primaire et secondaire par deux circulaires successives, en 2004⁵ : Généralisation d'une Éducation à l'Environnement pour un développement durable (EEDD) puis en 2007⁶ Éducation au Développement Durable (EDD) qui définissent à la fois l'esprit et les contours de cette éducation. Les deux circulaires mettent l'accent sur la place du développement durable dans les programmes des disciplines, mais insistent également sur les passerelles pluridisciplinaires ou les approches croisées indispensables à la compréhension des phénomènes complexes. La circulaire de 2007 enclenche la deuxième phase de généralisation pour prendre pleinement en compte les trois volets du développement durable. Elle invite à mettre en œuvre une démarche globale d'Éducation au Développement Durable au niveau de l'établissement et, pour ce faire, à mettre en synergie les enseignements disciplinaires et les enjeux du territoire proche.

5 Circulaire du 8 juillet 2004 BO n°28 du 15 juillet 2004 : Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD)

6 Circulaire n°2007-077 du 29 mars 2007 : Éducation au Développement Durable (EDD)

POUR ALLER PLUS LOIN

- Arnould Paul, Veyret Yvette (dir), *Atlas des développements durables*, Autrement, septembre 2008. Le développement durable vu par les géographes ; c'est un outil indispensable pour le professeur.
- Granier Gérard, Veyret Yvette, *Le développement durable, quels enjeux géographiques ?* La documentation photographique n° 8053, 2006.
- Veyret Yvette (dir), *Le développement durable, approches plurielles*. Hatier 2005.
- Miossec A, Arnould P, Veyret Y, *Vers une géographie du développement durable*. Historiens-Géographes. UGI, CNFG, 2004. Deux productions scientifiques dont l'intérêt réside dans les approches thématiques et pluridisciplinaires du développement durable (Droit, SVT, ...)
- Mancebo François, *Le développement durable*. U. A Colin. 2006. Les approches géographiques du développement durable.
- Direction générale de l'enseignement scolaire. Ressources et pratiques pédagogiques de l'EDD :
<http://eduscol.education.fr/edd>
- Scérén : Éducation au développement durable, Pôle national de compétence :
<http://crdp.ac-amiens.fr/edd3>
- Géoconfluences : Le développement durable, approches géographiques ; dossier du site :
<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/DevDur/Devdur.htm>
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire : Cadre de référence pour les Projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 :
<http://www.ecologie.gouv.fr/-Cadre-de-reference-.html>